

> Genève, le 26 janvier 2023

> Neutralité carbone et transition écologique du Grand Genève : les collectivités s'engagent

Les huit partenaires du Grand Genève ont signé ce jour la charte Grand Genève en transition lors d'une séance publique à l'HEPIA, réunissant membres du Forum d'agglomération et représentants du monde académique et associatif. Cette charte, rédigée dans le cadre du projet INTERREG France Suisse PACTE (Programme d'Actions Concerté pour la Transition Ecologique du Grand Genève) a été adoptée par l'Assemblée du Groupement local de coopération transfrontalière en juin 2022, puis validée tour à tour par chacun des membres français, vaudois et genevois. Les partenaires s'accordent sur les enjeux de la transition écologique en partageant et en élargissant leurs expériences respectives développées depuis de nombreuses années, notamment dans les domaines de la gestion de l'eau, de la protection de la qualité de l'air ou de la valorisation de la biodiversité. Le Grand Genève précise ainsi sa vision d'avenir pour l'agglomération transfrontalière en fixant les orientations stratégiques et le cadre d'action commun pour répondre à l'urgence climatique et préserver les ressources vitales partagées.

En réponse aux constats scientifiques unanimement reconnus, la démarche se veut porteuse de changements et d'espoir. La volonté de s'engager de façon ambitieuse, lucide et positive réside dans la capacité à trouver les points d'équilibre entre un plafond écologique et un plancher social. Pour le Grand Genève, le plafond écologique, c'est un territoire neutre en carbone, qui respecte les limites planétaires et dont la biodiversité, les ressources naturelles et le cadre de vie sont durablement préservés. Le plancher social, c'est une société transfrontalière qui permette l'épanouissement et le bien-être de toutes et de tous.

Dans cet esprit, la charte politique comprend **10 objectifs environnementaux et sociaux** qui fixent un cadre général auquel les actions transfrontalières devront se référer, parmi lesquels :

- Atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 en divisant au moins par dix l'ensemble des émissions
- Réduire d'un facteur cinq l'empreinte matière du Grand Genève en 2050
- Tendre vers l'objectif de bon état de 100% des masses d'eau en 2050
- Faire en sorte que, d'ici à 2050, l'espérance de vie en bonne santé progresse au-delà de 70 ans

L'atteinte des dix objectifs requiert nécessairement des actions publiques coordonnées de part et d'autre de la frontière, tout autant qu'une mobilisation de la société dans son ensemble et une pleine implication citoyenne. La charte exprime ainsi le rôle et la responsabilité de chacun mais aussi la volonté de développer un partenariat et un dialogue fructueux avec les acteurs de la société.

Forts d'une expérience transfrontalière qui s'est significativement renforcée au cours des vingt dernières années en matière d'aménagement du territoire, de mobilité ou de préservation des espaces et des ressources, et conscients des enjeux majeurs auxquels chaque territoire est appelé à contribuer davantage sur le plan climatique et écologique, les partenaires français, vaudois et genevois ont les moyens – ensemble – d'accélérer et réussir la transition écologique du bassin de vie du Grand Genève.

Sur la base des objectifs de la charte, ils travaillent d'ores et déjà à l'élaboration conjointe d'une nouvelle Vision territoriale transfrontalière et d'un plan d'actions.

Pour rappel, le Grand Genève présentait en avril 2021 sa démarche «Grand Genève en transition» pour renforcer la coordination territoriale et placer résolument notre agglomération transfrontalière sur une trajectoire de transition écologique. Les partenaires exprimaient leur volonté commune de conduire un processus de concertation élargi dans le cadre d'un projet INTERREG France Suisse, soutenu par l'Europe, « Programme d'Actions Concerté pour la Transition Ecologique du Grand Genève » (PACTE) pour préciser et formaliser leur engagement politique puis élaborer un plan d'actions.

Fruit de nombreux échanges entre élus, nourris de l'expertise du monde académique ainsi que des apports du Forum d'agglomération (instance de concertation du Grand Genève), cet engagement se traduit désormais dans une charte politique transfrontalière.

Le projet « PACTE Grand Genève », réunissant les 8 partenaires du Grand Genève (les Départements de l'Ain et de Haute-Savoie, la Région Auvergne Rhône Alpes, le Pôle métropolitain du Genevois français, la Région de Nyon, le Canton de Vaud, la Ville et le Canton de Genève) et copiloté par le Canton de Genève et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a été retenu en 2020 par l'Union Européenne dans le cadre du programme Interreg France-Suisse (2014-2020). Il vise à élaborer, à l'horizon 2023, une stratégie et un plan d'actions de transition écologique, impliquant acteurs et habitants du territoire. Le projet PACTE pose la première pierre de la démarche Grand Genève en transition.

Interreg
France - Suisse



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Contact technique : Hervé FAUVAIN, Chef de projet environnement Grand Genève -
herve.fauvain@etat.ge.ch - +41 (0)22 546 73 39